



LA SEGALASSIERE - COMMUNE

Séance du vendredi 19 juin 2026

Délibération N° DE_035_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	10	10
Date de la convocation : 28/05/2026		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix-neuf juin deux mille vingt-six, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (la Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Anne MONPEYSEN.

Présents : Anne MONPEYSEN, Nancy BRET, Didier BEDOUSSAC, Catherine LORETTE, Bruno ROUME, Cédric DELOBELLE, Noémie VIEILLECHAIZE, Jérôme SERRE, Alexandre TEULIERES, Marion LACOMBE

Représentés : 0

Absent et Excusé : Robin DAUBIGNARD

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Nancy BRET est nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Désignation d'un coordonnateur de l'enquête de recensement

Madame Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V ;

Vu le décret n°2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;

Vu le décret n°2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population ;

Vu le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal ;

Sur le rapport du Maire,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

De désigner un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement qui peut être soit un élu local, soit un agent de la commune.

Le Maire,

Anne MONPEYSEN
Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 25 juin 2026
Publié le 25 juin 2026
Secrétaire de Séance
BRET Nancy



DE_035_2026